

## SOLIDARITÉ ET ACTIONS INTERNATIONALES

L'AGJPB est également **active au plan international**. Elle est membre de la Fédération européenne des journalistes (FEJ) et de la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ). Elle est co-fondatrice de Journalists@YourService et soutient l'International News Safety Institute (INSI).

### Fédération Internationale des Journalistes

L'AGJPB est membre de la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ) et participe activement aux activités de sa branche européenne (FEJ).

La Fédération Internationale des Journalistes est une **confédération** de syndicats et d'associations professionnelles de journalistes. Elle est **indépendante** de toute obédience idéologique, politique, gouvernementale et religieuse. Elle traite au plan international les matières liées au syndicalisme et à la pratique de la profession journalistique. Elle représente 600 000 journalistes dans 120 pays.

La participation active de l'AGJPB au sein des différents groupes de travail de la FIJ et de la FEJ permet d'établir des liens de collaboration avec les associations sœurs à l'étranger, de participer aux actions de sensibilisation européennes (notamment auprès de l'Union Européenne), d'échanger expériences, acquis et revendications, de manifester notre solidarité par l'appui aux actions internationales.



Résidence Palace  
Rue de la Loi, 155 - 1040 Bruxelles  
FIJ : **Anthony Bellanger**  
secrétaire général  
Tél. : 02/235.22.00  
Fax : 02/235.22.19 - ifj@ifj.org  
→ [www.ifj.org](http://www.ifj.org)



FEJ : **Ricardo Gutierrez**  
secrétaire général  
Tél. : 02/235.22.02 - efj@ifj.org  
→ [www.europeanjournalists.org](http://www.europeanjournalists.org)

### La carte de presse internationale



Chaque journaliste stagiaire ou professionnel membre de l'AJP/AGJPB (en règle de cotisation) peut obtenir une **carte de presse internationale de la FIJ**. Ce document est conseillé à tous les journalistes voyageant à l'étranger, plus particulièrement dans les zones à risques et les zones en guerre. Il est délivré en Belgique par l'AGJPB.